

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
CPARA240083	Madame	BAHIDDINE	Hania
CPARA240075	Madame	BARRETO	Léa
CPARA240086	Madame	BEGUIN	Meïa
CPARA240076	Madame	COTTIN	Louane
CPARA240077	Madame	DAYDE-CREA	Elisa
CPARA240084	Madame	DIJOUX	Eloïse
CPARA240078	Madame	GARZARO	Lucie
CPARA240079	Madame	GONZALEZ--RIBBES	Louna
CPARA240080	Monsieur	GRANDET	Félix
CPARA240087	Monsieur	GUILBOT	Charly
CPARA240088	Madame	LAHCENE	Alisson
CPARA240089	Monsieur	LAROUËG	Majid

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

CPARA240090	Madame	LECARPENTIER	Natasha
CPARA240091	Monsieur	MASSON	Lenny
CPARA240092	Monsieur	MICHAUD	Nathan
CPARA240093	Madame	ORTEGA	Lenka
CPARA240094	Madame	PROUPIN	Fanny
CPARA240085	Monsieur	TARISTAS	Vincent
CPARA240081	Monsieur	UTRILLA	Théo
CPARA240082	Monsieur	WALACK	Nadir

Article 2. - Le recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 27/11/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER